

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
COMMUNE DE GUIMPS**

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars à vingt heures trente
en exercice : 11 Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
présents : 10 ordinaire à la mairie de Guimps, sous la présidence de :
Procuration : 0 Madame BAUDOUIN Line, Maire.
votants : 10
Date de convocation :
11/03/2024

Présents 10 : MM. BAUDOUIN Line, BEZIER Marc, M. BOIZUMEAU Jérémy, BUREAU Jean-Luc, BARATANGE David, COULLAUD Sylvie, GOIMIER Dominique, JODOR Pascal, PIGEAUD Annick, VASSELIN Yannick.

Absente-excusee 1 : Mme ZAPIRAIN Anaïs

Mme PIGEAUD Annick a été élue secrétaire de séance.

OBJET : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION

Mme Le Maire transmet au Conseil Municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2024. Elle rappelle les taux 2023 et compte tenu de la hausse d'impôt de la CDC 4B pour l'attribution de compensation, elle propose une baisse telle que :

TAXE	TAUX 2023	PROPOSITION 2024
Foncière (bâti)	40,19	39,19
Foncière (non bâti)	53,50	52,17
Habitation	11,30	11,02

Après délibération, le Conseil Municipal accepte la proposition ci-dessus et fixe les taux de référence suivants :

- **Taxe Foncière (bâti) : 39,19**
- **Taxe Foncière (non bâti) : 52,17**
- **Taxe d'habitation : 11,02**

Pour copie conforme au registre où sont les signatures.

Le Maire, Line BAUDOUIN